

Revue de la presse du 10/02/2016

➤ **Dubaï : Le Maroc à l'avant-garde en matière d'adoption de stratégies prospectives**

« Le Maroc s'est montré avant-gardiste en matière d'adoption de stratégies prospectives et à long terme dans différents domaines », a affirmé M. Mohamed Najib Boulif dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture des travaux de la 4e édition du Sommet mondial des gouvernements, lundi 8 février 2016 à Dubaï. M. le ministre a ajouté que le Royaume avait procédé depuis des années, au lancement d'une batterie de stratégies sectorielles intégrées visant à atteindre des objectifs ambitieux à long terme et ce, à l'horizon 2025 ou 2030.

•Akhbar A Yaom• Le Matin.ma• Maghress• Anbaelyoum•

➤ **La Chambre des représentants adopte le projet de loi modifiant et complétant le Code de la route**

La Chambre des conseillers a approuvé mardi 9 février 2016, en plénière, le projet de loi du Code de la route modifiant et complétant la loi n° 52-05 portant Code de la route promulguée par le Dahir n° 1-10-07. Ce projet de loi a été adopté par 123 voix pour, 42 contre et aucune abstention. Ce texte a pour objectif d'adapter les dispositions du Code de la route aux carences et dysfonctionnements soulevés par la pratique en vue d'apporter des solutions aux problématiques liées à la sécurité routière.

•MAP•

➤ **Chambre des représentants : Adoption d'un projet de loi portant Code de l'aviation civile**

La presse fait savoir que la Chambre des représentants a adopté à l'unanimité, mardi 9 février 2016, en plénière, un projet de loi portant Code de l'aviation civile. La présente loi s'applique, sauf dispositions contraires, à tous les aéronefs, aux aérodromes et aéroports, aux propriétaires et exploitants d'aéronefs, au transport aérien, d'une manière générale, à toute personne exerçant une activité afférente à l'aviation civile.

•MAP•

➤ **La quittance de la vignette 2016 est suffisante**

La Direction Générale des Impôts (DGI) a annoncé lundi 8 février 2016, que la quittance délivrée suite au paiement de la vignette 2016 auprès des banques et des prestataires de paiement est suffisante en cas de contrôle par les agents. « Il reste facultatif, pour les automobilistes qui ont obtenu un reçu de paiement à travers les guichets automatiques bancaires, d'éditer une attestation de paiement sur le site www.vignette.ma », lit-on dans les colonnes du journal.

•L'Opinion•

➤ **127,5 MDH pour l'extension du port d'Essaouira**

La presse rapporte que le port de pêche d'Essaouira bénéficie actuellement de travaux d'extension destinés à doter ce port de nouvelles infrastructures portuaires pour un coût total de 127,5 MDH. Les travaux de ce chantier consistent en l'élargissement du terre-plein, la construction d'un quai de déchargement de poisson, la construction d'une darse pour élévateur à bateaux, la construction d'une digue de protection de la Sekkala, le dragage et déroctage du bassin du port et la mise en place d'appontements flottants.

•Aujourd'hui Le Maroc• Al Bayane•

➤ **RAM : Première concrétisation pour Hamid Addou**

Le nouveau patron de la Royal Air Maroc Hamid Addou a signé, mardi dernier, une convention avec le Conseil régional de Dakhla, pour le lancement d'une nouvelle ligne aérienne entre Dakhla et la ville de Las Palmas. Cette nouvelle ligne sera opérationnelle à partir du mois de mars de cette année, à raison de deux vols par semaine.

•Challenge.ma•